



ORGANISER LES PÉRIODES D'IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL POUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Accroître les capacités des professionnels de la formation à accompagner les stagiaires en situation de handicap dans les phases d'immersion en milieu professionnel : stages et entrée en apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les enjeux et les objectifs particuliers de l'immersion en situation de travail dans le parcours d'insertion d'une personne handicapée.
- Repérer les pratiques existantes pour chaque phase (avant, pendant, après une immersion en entreprise) s'outiller pour prendre en compte le handicap.
- Préparer et organiser la période d'immersion avec l'employeur et le tuteur.

PUBLIC VISE

Les professionnels ayant dans leur mission l'accompagnement de personnes handicapées et la mise en place de périodes de stages dans le milieu professionnel.

Avoir déjà participé à une action de sensibilisation sur le handicap ou avoir une expérience dans la mobilisation de dispositifs d'accessibilité.

CONTENUS DE LA FORMATION

Elaboration et formalisation des enjeux et des objectifs de l'immersion en milieu professionnel d'une personne en situation de handicap.

Les questions à se poser à chaque phase :

- * la phase préparatoire,
- * la phase de réalisation et de suivi,
- * la phase d'évaluation.

Aborder le handicap avec les employeurs ou tuteurs, développer un partenariat.

Préparer et outiller la personne en situation de handicap à réussir son immersion dans le milieu professionnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques.

Discussions / débats à partir des expériences et points de vue des participants.

Etude de cas , mise en situation , partage d'outils et d'expérience.

ANIMATION

CRFH : Claudine DESPLAT, Chargée de professionnalisation

LIEU DE LA FORMATION

Angoulême / centre ville

DURÉE : 2 jours

dates : 25/26 janvier 2021

Les couts pédagogiques sont pris en charge par :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

